

LES MAISONS D'ÉDITION AGRÉÉES
DE 1983 À 1995

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE LA STATISTIQUE

MAI 1998

RÉDACTION :

Gaétan Hardy
Direction de la recherche et de la statistique

Avec la collaboration de
Hélène Vachon
Direction des politiques et de la coordination des programmes

RÉALISATION TECHNIQUE:

Jean Demers
Direction de la recherche et de la statistique

ÉDITION DU DOCUMENT:

Sylvie Jobin
Direction de la recherche et de la statistique

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1998
ISBN 2-550-33187-7

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES GRAPHIQUES	v
SOMMAIRE	vii
PRÉSENTATION	1
PROFIL DES MAISONS D'ÉDITION AGRÉÉES EN 1995	3
Caractéristiques économiques des maisons d'édition agréées	3
Production des maisons d'édition agréées	7
ÉVOLUTION DE 1983 À 1995	13
Évolution du nombre de maisons d'édition agréées	13
Évolution de la production	14
Évolution des recettes	16
CONCLUSION	19
ANNEXE : Tableaux statistiques : Les maisons d'édition agréées de 1983 à 1995	21

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	
Recettes des maisons d'édition agréées en 1995	4
TABLEAU 2	
Production de livres des maisons d'édition agréées en 1995	10
TABLEAU 3	
Recettes des maisons d'édition agréées de 1983 à 1995	17
 <u>ANNEXE</u>	
TABLEAU 1	
Nombre de maisons d'édition agréées selon un regroupement régional de 1983 à 1995	23
TABLEAU 2	
Nombre de maisons d'édition agréées selon un le groupe d'âge de 1983 à 1995	23
TABLEAU 3	
Nombre de maisons d'édition agréées selon le secteur d'édition de 1983 à 1995	24
TABLEAU 4	
Nombre de maisons d'édition agréées selon le type de production de 1983 à 1995	24
TABLEAU 5	
Nombre de maisons d'édition agréées selon la taille de 1983 à 1995	25
TABLEAU 6	
Nombre de titres de 1983 à 1995	26
TABLEAU 7	
Nombre d'exemplaires de 1983 à 1995	26
TABLEAU 8	
Nombre de titres selon le secteur de 1983 à 1995	27
TABLEAU 9	
Nombre d'exemplaires selon le secteur de 1983 à 1995	28
TABLEAU 10	
Nombre de titres selon le type de production de 1983 à 1995	29
TABLEAU 11	
Nombre d'exemplaires selon le type de production de 1983 à 1995	31

TABLEAU 12	
Recettes des maisons d'édition agréées de 1983 à 1995	33
TABLEAU 13	
Vente de livres des maisons d'édition agréées de 1983 à 1995	33
TABLEAU 14	
Recettes des maisons d'édition agréées selon le secteur d'édition de 1983 à 1995	34
TABLEAU 15	
Vente de livres des maisons d'édition agréées selon le secteur de 1983 à 1995	35
TABLEAU 16	
Recettes des maisons d'édition agréées selon le type de production de 1983 à 1995	36
TABLEAU 17	
Vente de livres des maisons d'édition agréées selon le type de production de 1983 à 1995	37
TABLEAU 18	
Recettes des maisons d'édition agréées selon la taille des entreprises de 1983 à 1995	38
TABLEAU 19	
Vente de livres des maisons d'édition agréées selon la taille des entreprises de 1983 à 1995	39

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1	
Proportion des maisons d'édition agréées et des recettes selon la taille	5
GRAPHIQUE 2	
Recettes moyennes et subventions moyennes selon la taille des maisons d'édition	5
GRAPHIQUE 3	
Proportion des maisons d'édition agréées et des recettes selon le secteur d'édition	6
GRAPHIQUE 4	
Recettes moyennes et subventions moyennes selon le secteur d'édition des maisons d'édition	7
GRAPHIQUE 5	
Répartition des maisons d'édition selon le nombre de titres publiés en 1995	8
GRAPHIQUE 6	
Répartition des titres publiés selon les composantes de la production	9
GRAPHIQUE 7	
Répartition de la production selon la taille des maisons d'édition	10
GRAPHIQUE 8	
Répartition de la production selon les secteurs	11
GRAPHIQUE 9	
Évolution du nombre de maisons d'édition agréées de 1983 à 1995	13
GRAPHIQUE 10	
Évolution des composantes de la production	15
GRAPHIQUE 11	
Évolution du nombre moyen de titres par maison d'édition selon les composantes de la production	15
GRAPHIQUE 12	
Évolution du tirage moyen par titre selon les composantes de la production	16
GRAPHIQUE 13	
Évolution des recettes moyennes, des ventes moyennes et des subventions moyennes par maison d'édition agréée	18

SOMMAIRE

- En 1995, 98 maisons d'édition étaient agréées en vertu de la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre.
- Ces établissements ont réalisé des recettes totalisant 168,2 millions de dollars et bénéficié d'un appui financier des gouvernements de 15,4 millions, soit un montant représentant 9 % de l'ensemble des recettes.
- 4 448 titres ont été publiés par les maisons québécoises au cours de l'année 1995, près de 50 % d'entre eux sont des nouveautés.
- 52 % des maisons d'édition agréées sont rattachées au secteur littérature et 33 % au secteur scolaire. Les maisons du secteur scolaire regroupent près de 50 % des recettes réalisées par l'ensemble des maisons d'édition en 1995.
- En 1995, 69 % des maisons d'édition déclarent des recettes inférieures à un million, ce qui équivaut à deux établissements sur trois.
- Le nombre de maisons d'édition est passé de 70 à 98 entre 1983 et 1995, soit une augmentation de 40 % du nombre de maisons d'édition agréées au cours des dernières années.
- De 1983 à 1995, les recettes des maisons d'édition se sont accrues de 106 millions, ce qui correspond à une hausse de 170 % de l'ensemble des recettes.
- Les recettes moyennes par maison d'édition ont, pour leur part, passé de 889 200 \$ à plus de 1,7 million, soit une hausse de 93 %. Si nous tenons compte de l'augmentation du niveau général des prix, la croissance réelle de ces recettes n'est toutefois que de 29 % depuis 1983.
- Les nouveautés occupent, en 1995, une place moins grande dans la production des maisons d'édition agréées comparativement à 1983. Leur part relative est en effet passée de 60 % à moins de 50 % en 1995.
- Les subventions gouvernementales ont augmenté de 10 millions de dollars au cours de la période 1983 à 1995. Une augmentation principalement attribuable à une participation plus importante du gouvernement fédéral. Le gouvernement du Québec a, de son côté, opté pour une exemption de la taxe de vente sur le livre pour appuyer le secteur de l'édition et l'ensemble de l'industrie.

PRÉSENTATION

Le secteur de l'édition du livre figure comme un secteur important dans la chaîne de production du produit littéraire. Il en constitue l'un des maillons essentiels, étant un intermédiaire indispensable qui permet à l'auteur d'être publié et d'atteindre les lecteurs. C'est, en effet, l'éditeur qui prend le risque de publier un manuscrit proposé ou écrit à sa demande. Ses activités consistent ainsi à accepter, commander et mettre au point des manuscrits, à en négocier les droits, à les faire imprimer, puis à définir les politiques de promotion et de diffusion.

Au Québec, ce secteur a fait des bonds spectaculaires, tant en quantité qu'en qualité, depuis ses débuts. Il joue maintenant un rôle important dans l'économie québécoise par les emplois et les activités qu'il engendre et un rôle capital dans le développement culturel du Québec, la publication et la diffusion d'écrits étant au coeur de notre identité culturelle. Il n'en demeure pas moins un secteur vulnérable soumis à la concurrence des maisons étrangères qui peuvent profiter d'économies d'échelles importantes et qui envahissent le marché québécois, ainsi qu'à des prévisions de ventes incertaines.

Pour soutenir le secteur de l'édition et favoriser le développement de maisons québécoises et professionnelles, les gouvernements du Québec et du Canada ont développé des programmes particuliers d'aide financière. Ces programmes visent à promouvoir la littérature québécoise, à encourager la production et la diffusion d'oeuvres québécoises par des maisons du Québec. À ces mesures financières s'ajoute, au Québec, une mesure législative : la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre¹. Cette loi reconnaît les maisons d'édition agréées et stipule que l'aide financière accordée par le gouvernement, un de ses ministères, organismes ou mandataires ne peut être octroyée qu'à des maisons titulaires d'un agrément délivré en vertu de la loi ou admissible à l'agrément. Un certificat d'agrément est émis aux maisons d'édition ayant déjà publié un certain nombre de titres d'auteurs québécois et dont le ou les propriétaires sont citoyens canadiens et domiciliés au Québec, ou dont toutes les actions du capital actions sont la propriété d'une ou plusieurs personnes de citoyenneté canadienne et domiciliées au Québec ainsi que les administrateurs et dirigeants. Finalement, il faut mentionner l'abolition de la taxe de vente du Québec pour le livre (TVQ). Une mesure fiscale qui profite à l'ensemble de l'industrie du livre.

1. Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre, L.Q. 1979, c.68 (L.R.Q., chapitre 8,1 à jour au 6 juillet 1988).

Le présent document s'intéresse aux maisons d'édition agréées, depuis 1983. Il fournit un ensemble d'informations statistiques permettant de dresser un état de la situation qui prévaut et d'en voir l'évolution au cours des dernières années. Essentiellement, deux parties composent le document. La première fait état de la situation en 1995 et trace un profil des maisons d'édition agréées. La seconde fournit des informations sur l'évolution depuis 1983. Nous avons regroupé en annexe l'ensemble des tableaux statistiques sur les maisons d'édition agréées pour les années considérées, soit 1983, 1986, 1989, 1992 et 1995. Ils permettront à chacun de compléter l'analyse proposée, de dégager les observations, les tendances et les évolutions appropriées.

Les données utiles proviennent de différents documents que les maisons d'édition agréées sont tenues de présenter annuellement au ministère de la Culture et des Communications, soit le rapport annuel, le bilan et les états financiers. La formule de demande d'agrément fut également utilisée pour certaines informations. Ces différentes sources introduisent, par ailleurs, certaines limites aux données; les informations colligées devant être homogènes, l'éventail s'en trouve ainsi restreint.

Nous avons retenu les maisons d'édition agréées par le ministère pour chacune des années considérées dont les revenus annuels étaient supérieurs à 15 000 \$ et qui avaient publié au moins un titre au cours de l'année d'observation. Les années correspondent ici à l'année financière des maisons d'édition.

PROFIL DES MAISONS D'ÉDITION AGRÉÉES EN 1995

Cette première partie s'intéresse au profil des maisons d'édition agréées en 1995. Nous verrons quelles sont les caractéristiques économiques de ces entreprises, de même que leur production en termes de nombre de titres et d'exemplaires publiés au cours de l'année. L'analyse de ces différentes informations, tout en dégagant les caractéristiques des maisons d'édition agréées, permettra de mieux percevoir l'importance et les conditions économiques dans lesquelles elles évoluent.

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DES MAISONS D'ÉDITION AGRÉÉES

En 1995, 98 maisons d'édition détenaient un certificat d'agrément émis en vertu de la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre. Ces maisons d'édition enregistraient des ventes totalisant près de 153 millions de dollars et bénéficiaient d'un appui financier des gouvernements de l'ordre de 15,4 millions, soit l'équivalent de 9 % de toutes les recettes enregistrées au cours de l'année. Les recettes se composent de toutes les sources de revenus. Elles peuvent comprendre les revenus provenant de la vente de livres et de d'autres secteurs d'activités ainsi que les sommes reçues en subventions gouvernementales. Ces recettes s'élevaient à 168 millions en 1995, soit des recettes moyennes de 1,7 million par maison d'édition.

La quasi-totalité des ventes des maisons d'édition agréées sont réalisées dans le secteur du livre, elles proviennent directement de l'édition ou de la diffusion de livres québécois ou étrangers. Près de 83 % de toutes les ventes sont faites dans le secteur du livre. Les ventes provenant des autres secteurs d'activités (ventes de périodiques, de matériel pédagogique, de produits dérivés, etc.) représentent, quant à elles, 17 % de l'ensemble des ventes effectuées au cours de l'année 1995. Les revenus tirés de l'exportation de livres totalisent 22 millions, soit 17 % des ventes enregistrées dans le secteur du livre.

Les maisons d'édition agréées ont reçu un appui financier des gouvernements totalisant plus de 15 millions en 1995. L'aide fédérale représente 85 % de l'aide gouvernementale octroyée soit 13 millions. De son côté, le gouvernement du Québec a consenti une aide financière de 2,3 millions, soit 15 % de l'ensemble des sommes versées par les gouvernements. L'aide financière moyenne par maison d'édition s'élève à

156 700 \$. Soulignons toutefois que le gouvernement du Québec a suspendu la taxe de vente québécoise sur le livre (TVQ), ce qui constitue un appui financier important à l'ensemble de l'industrie du livre et qui représente plusieurs millions de dollars annuellement. Le tableau 1 résume ces quelques données.

TABLEAU 1
Recettes des maisons d'édition agréées en 1995

Recettes	\$	%
Ventes totales	152 840,1	90,9
.Ventes de livres*	126 752,2	82,9
.Ventes autres secteurs*	26 087,9	17,1
Subventions gouvernementales	15 360,1	9,1
.Gouvernement du Québec**	2 347,4	15,3
.Gouvernement du Canada**	13 012,7	84,7
Recettes totales	168 200,2	100,0

* % par rapport au ventes totales

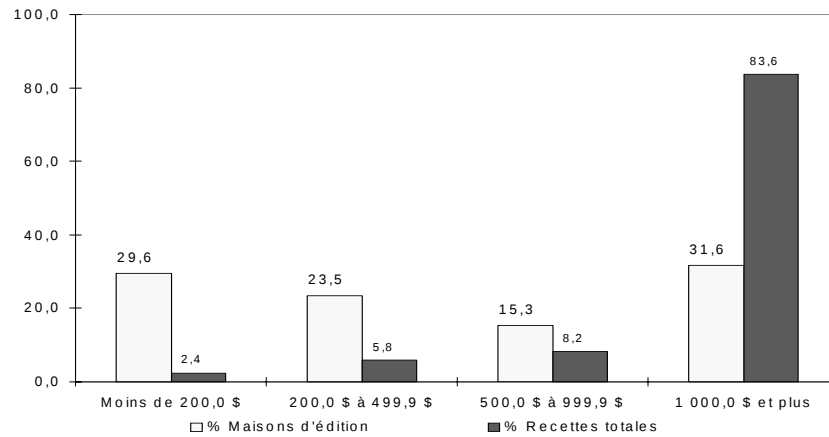
** % par rapport aux subventions gouvernementales

Taille des maisons d'édition

Si nous considérons la taille des établissements agréés en fonction de l'ensemble de leurs recettes, nous constatons que 68 % des maisons d'édition déclarent des recettes inférieures à 1 million, soit l'équivalent de deux maisons d'édition sur trois. En dépit de leur grand nombre, ces maisons ne réalisent que 16 % de l'ensemble des recettes des établissements agréés. Ce sont les établissements ayant des revenus supérieurs à 1 million qui occupent la plus grande place en terme de revenus; 32 % d'entre eux réalisent 84 % de l'ensemble des recettes des maisons d'édition agréées en 1995, soit plus de 140 millions. Le graphique 1 illustre cette répartition des maisons d'édition et des recettes selon la taille des institutions agréées.

GRAPHIQUE 1

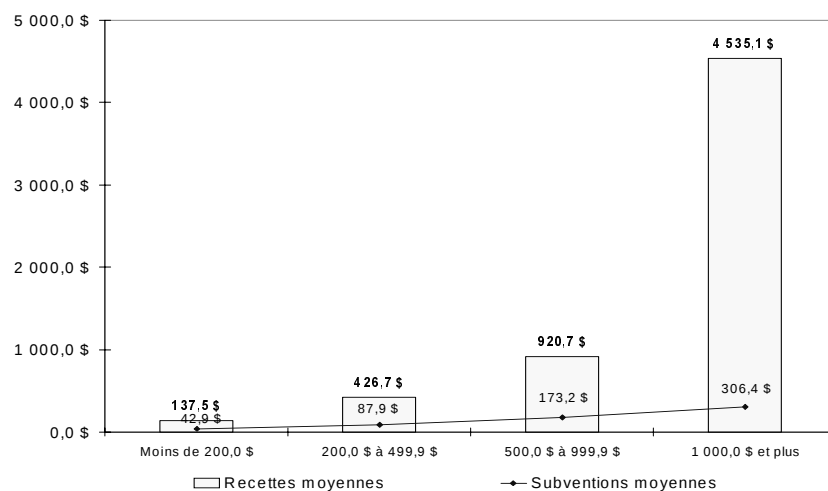
Proportion des maisons d'édition agréées et des recettes selon la taille



L'importance de l'aide gouvernementale dans les recettes des maisons d'édition diminue avec l'augmentation des recettes totales; plus elles sont importantes, moins grande est la proportion des subventions. Les maisons d'édition dont les recettes sont inférieures à 200 000 \$ annuellement retirent 31 % de celles-ci sous forme d'aide gouvernementale comparativement à moins de 7 % pour les maisons dont les recettes s'élèvent à 1 million et plus. Le graphique 2 donne les recettes moyennes et les subventions moyennes par maison d'édition en tenant compte de leur taille.

GRAPHIQUE 2

Recettes moyennes et subventions moyennes selon la taille des maisons d'édition



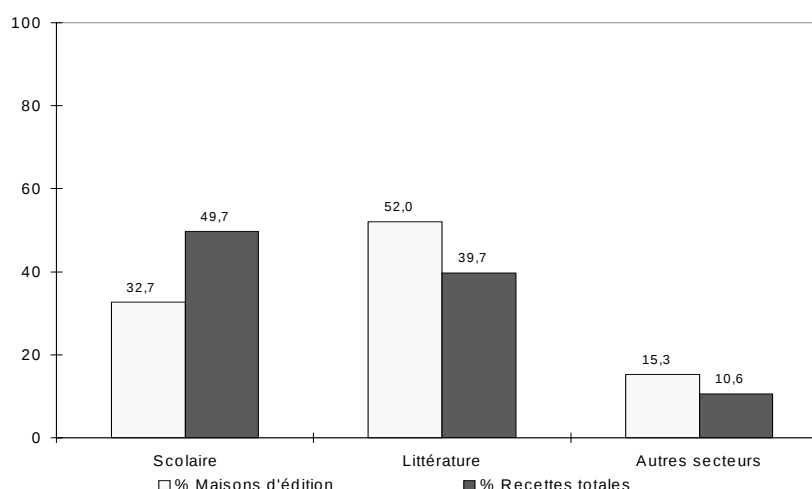
Secteur d'édition

Les entreprises ne publient généralement pas dans tous les secteurs d'édition. Elles ont tendance à se spécialiser dans l'une ou l'autre des grandes catégories commerciales. Trois secteurs d'édition sont retenus: **scolaire** : regroupant les éditeurs de manuels scolaires uniquement et ceux dont plus de 50 % de la production est composée de manuels scolaires²; **littérature** : pour les ouvrages de littérature et de littérature générale ou pratique; **autres secteurs** : regroupant les ouvrages qui ne peuvent être associés aux deux secteurs précédents, comme l'édition de partitions musicales.

Plus de 50 % des maisons d'édition agréées sont rattachées au secteur littérature (51 maisons) et 33 % au secteur scolaire (32 maisons). Ces dernières ont réalisé 50 % de l'ensemble des recettes générées par les maisons d'édition au cours de l'année, soit plus de 83 millions de dollars (graphique 3).

GRAPHIQUE 3

Proportion des maisons d'édition agréées et des recettes selon le secteur d'édition

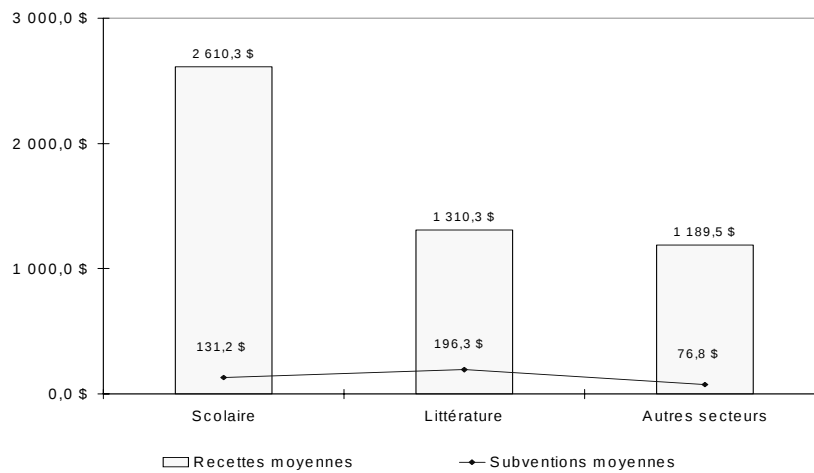


L'aide gouvernementale représente 15 % des recettes des maisons d'édition du secteur littérature. Ces entreprises ont reçu plus de 10 millions des différents gouvernements au cours de l'année 1995. Les maisons d'édition du secteur scolaire ont bénéficié, pour leur part, d'un appui financier des gouvernements atteignant 4,2 millions et représentant 5 % des recettes de l'année. L'aide moyenne par maison d'édition atteint 196,3 \$ pour les maisons du secteur littérature et 131,2 \$ pour celles du secteur scolaire (graphique 4).

2. La production de manuels scolaires comprend ici les titres publiés pour les niveaux primaire, secondaire, collégial et universitaire. Les maisons d'édition qui publient ce genre d'ouvrage sont regroupées dans ce secteur.

GRAPHIQUE 4

Recettes moyennes et subventions moyennes selon le secteur d'édition des maisons d'édition



Soulignons finalement que les maisons d'édition québécoises sont concentrées dans la région de Montréal. Près de 60 % des maisons s'y retrouvent. La région de Québec, quant à elle, compte 16 maisons d'édition, soit 16 % de l'ensemble. Les autres régions regroupent 25 % des maisons agréées en 1995, nous y retrouvons 24 maisons d'édition agréées en 1995.

PRODUCTION DES MAISONS D'ÉDITION AGRÉÉES

La production des maisons d'édition s'évalue en nombre de publications ou de titres édités et publiés au cours d'une année sous forme de livres. Les publications doivent compter au moins 48 pages de texte ou d'illustrations pour la majorité des ouvrages et au moins 16 pages s'ils sont destinés aux enfants.

Il est intéressant de signaler que le livre représente une marchandise spécifique, un produit unique et sans substitut. Un livre est en général édité par une seule maison d'édition. La substitution la plus fréquente est celle de l'édition de poche à l'édition courante.

L'ensemble de la production

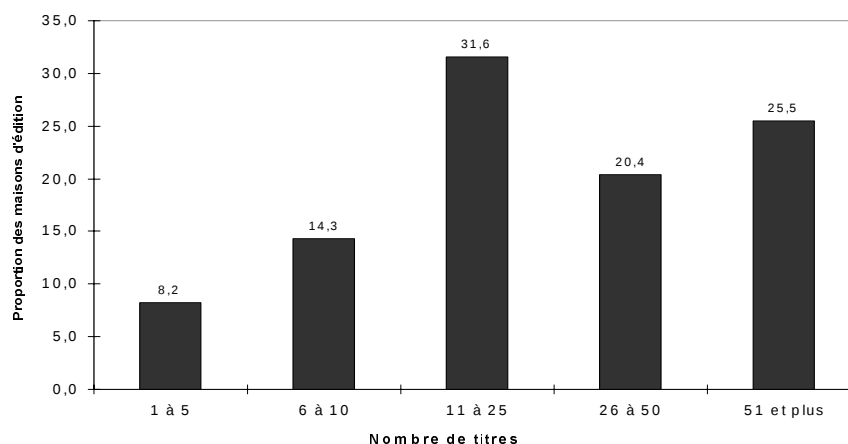
Les maisons d'édition ont publié 4 448 titres au cours de l'année, soit l'équivalent de 45 titres en moyenne par maison d'édition. Cette production s'est traduite par un tirage de près de 16 millions d'exemplaires (15 981 592 exemplaires). Le tirage moyen par titre s'élève à 3 593 exemplaires, alors que par éditeur il est de 163 307 exemplaires.

Même si le nombre de titres n'est pas nécessairement un signe de bonne santé financière, il révèle néanmoins le dynamisme des éditeurs et des maisons d'édition. *«Les milieux professionnels considèrent qu'avec moins de six titres annuels, une entreprise ne peut vivre de son activité éditoriale; ces éditeurs s'apprêtent à disparaître ou financent leur entreprise avec d'autres ressources ou un autre métier»*³.

En 1995, 8 % des maisons d'édition ont publié moins de 6 titres. Par ailleurs, près de 46 % ont édité plus de 25 titres au cours de cette même année. Le graphique 5 indique la répartition des maisons d'édition en fonction du nombre de titres publié.

GRAPHIQUE 5

Répartition des maisons d'édition selon le nombre de titres publiés en 1995



3. SERVICE DES ÉTUDES ET RECHERCHES. *Les jeunes éditeurs, esquisse pour un portrait*, La Documentation française, 1989, p. 27.

La production est assurée, en grande partie, par les maisons de grande taille (1 000,0 \$ et plus de revenus). Ces maisons ont publié 3 051 titres au cours de l'année 1995, soit l'équivalent de 68 % de la production totale de l'année et une moyenne de 98 titres par maison appartenant à cette catégorie de revenus.

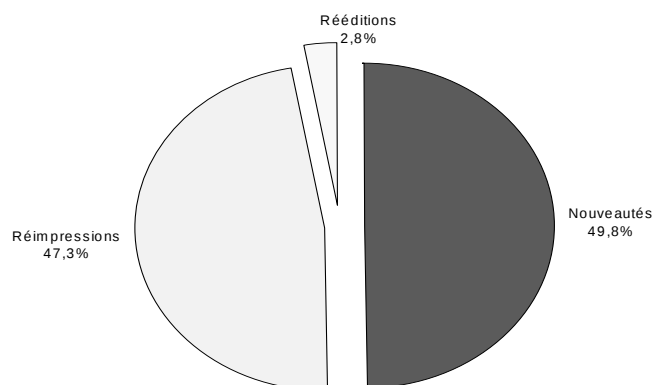
C'est dans le secteur littérature que le nombre de titres publiés est le plus important, près de 60 % de l'ensemble de la production est réalisée par ce secteur d'édition (1 883 titres). Cette production se traduit par une moyenne de 68 titres par maison d'édition, une production plus importante que celle du secteur «scolaire» (59 titres en moyenne par maison) et du secteur «autre» (12 titres).

Les composantes de la production

Nous avons considéré la production des maisons d'édition selon trois composantes. La première, **les nouveautés** regroupe les ouvrages édités pour la première fois, ce sont des ouvrages qui viennent enrichir le catalogue des maisons d'édition. La seconde, **les réimpressions**, concerne les ouvrages ou les publications qui reviennent sur le marché à la suite d'un nouveau tirage sans aucune modification. Finalement, **les rééditions**, constituent la troisième composante; celle-ci touche les ouvrages déjà publiés et édités de nouveau avec des modifications mineures ou majeures dans la présentation ou le contenu.

Un titre sur deux publié au cours de l'année par les maisons d'édition agréées est une nouvelle publication. Les réimpressions d'ouvrages édités antérieurement sont aussi très importantes, elles représentent 47 % des titres publiés. De leur côté, les rééditions correspondent à 3 % de la production québécoise (graphique 6).

GRAPHIQUE 6
Répartition des titres
publiés selon les
composantes de la
production

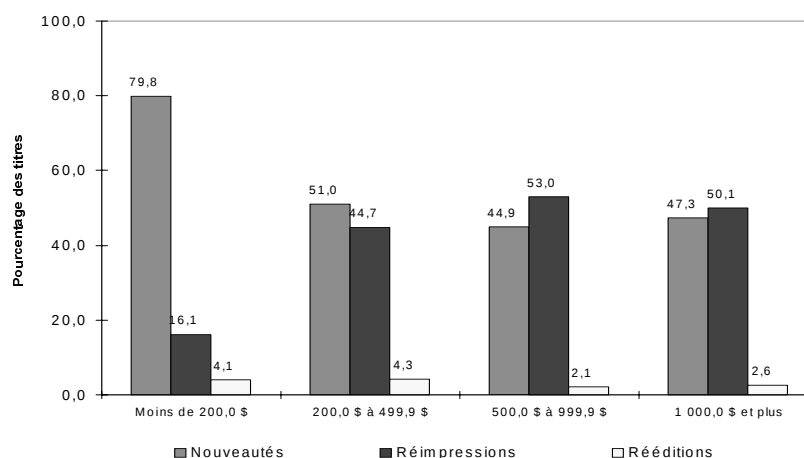


Les titres réimprimés ou réédités connaissent souvent un tirage plus important que les nouvelles publications. Le tirage moyen par titre des nouveautés atteint 3 357 exemplaires, alors qu'il s'élève à plus de 3 700 pour les ouvrages réimprimés (tableau 2).

TABLEAU 2
Production de livres des maisons d'édition agréées en 1995

Production	Titres	Exemplaires	Tirage moyen
Nouveautés	2 217	7 442 859	3 357,2
Réimpressions	2 105	7 880 337	3 743,6
Rééditions	126	658 396	5 225,4
L'ensemble	4 448	15 981 592	3 593,0

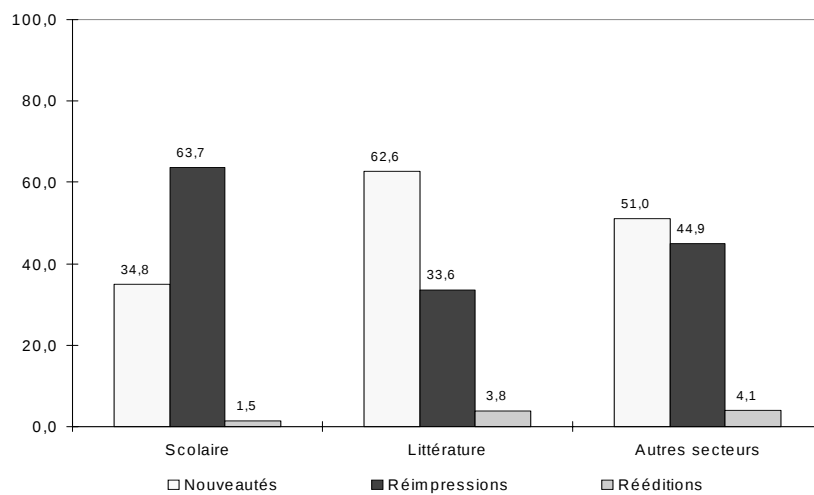
Plus la taille des maisons est petite, plus leur production comprend des nouveautés. Ainsi, pour les maisons ayant des revenus inférieurs à 200,0 \$ annuellement, près de 80 % de la production se compose de nouvelles publications comparativement à moins de 50 % pour celles dont les revenus sont supérieurs à 1 million. À l'inverse, les réimpressions prennent plus d'importance dans la production avec l'augmentation des revenus comme en témoigne le graphique 7. C'est ainsi que pour les maisons d'édition réalisant des revenus de 1 million et plus, les réimpressions représentent plus de 50 % de leur production, soit une moyenne de 49 titres par maison d'édition de ce groupe.



GRAPHIQUE 7
Répartition de la production selon la taille des maisons d'édition

La production des maisons liées au secteur scolaire compte davantage de réimpressions que de nouveautés, contrairement aux autres secteurs. Près de 64 % de la production des maisons d'édition du secteur scolaire sont des réimpressions, tandis qu'elles représentent 34 % et 45 % de la production des secteurs littérature et autre (graphique 8).

GRAPHIQUE 8
Répartition de la production selon les secteurs



Le nombre moyen de titres réimprimés par maison du secteur scolaire atteint 37 titres en moyenne, il ne dépasse pas 14 titres par maison pour les autres secteurs. L'écart est moins important du côté des nouveautés : le secteur scolaire a publié en moyenne 20 titres par maison d'édition, le secteur littérature 27 titres et le secteur autre 13 titres par maison. Il faut également noter que le tirage moyen par titre pour les nouveautés est plus élevé parmi les maisons du secteur littérature, 3 876 exemplaires comparativement à 2 043 exemplaires par titre publié dans le secteur scolaire.

2

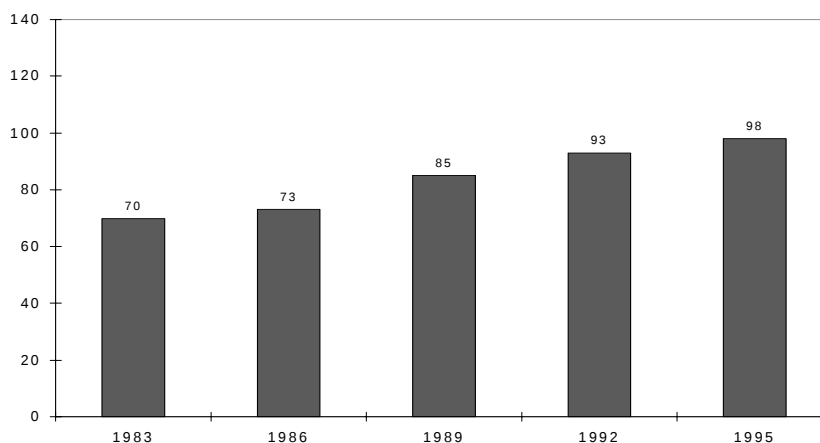
ÉVOLUTION DE 1983 À 1995

Nous nous intéressons, dans la deuxième partie, à l'évolution des maisons d'édition au cours des dernières années. Nous verrons plus particulièrement l'évolution du nombre de maisons d'édition agréées, celle de la production et des recettes entre 1983 et 1995. Rappelons que nous avons retenu les maisons d'édition agréées par le ministère pour chacune des années considérées dont les recettes annuelles étaient supérieures à 15 000 \$ et qui avaient publié au moins un titre au cours de l'année.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAISONS D'ÉDITION AGRÉÉES

La loi a permis le développement et la consolidation des entreprises québécoises dans le secteur de l'édition. En 1995, 98 entreprises possédaient un certificat d'agrément comparativement à 70 en 1983, ce qui correspond à une augmentation de 40 % du nombre de maisons d'édition agréées au cours de cette période, soit 18 maisons d'édition de plus comparativement à 1983 et 5 maisons de plus par rapport à 1992 (graphique 9).

GRAPHIQUE 9
Évolution du nombre de maisons d'édition agréées de 1983 à 1995



La région de Québec connaît la plus forte augmentation du nombre de maisons d'édition agréées établies

sur son territoire. Elle compte maintenant deux fois plus de maisons qu'en 1983, soit 16 maisons d'édition comparativement à 8. Dans la région de Montréal, 17 nouvelles maisons ont été créées depuis 1983, représentant une augmentation de 41 % du nombre de maisons d'édition de la région et portant leur nombre à 58. Les autres régions comptent, pour leur part, 3 nouvelles maisons comparativement à 1983, soit 24 maisons d'édition agréées. Il faut toutefois souligner que comparativement à 1992, 5 maisons d'édition de ces régions sont disparues.

Les maisons d'édition dont les recettes sont supérieures à 1 million de dollars ont vu leur nombre passer de 14 à 31 au cours de la période, soit une augmentation de 121 % (17 établissements de plus). Le nombre de maisons d'édition réalisant des recettes inférieures à 200,0 \$ annuellement a, quant à lui, passé de 30 à 29 de 1983 à 1995. Les maisons québécoises, comme nous le verrons ultérieurement, génèrent des revenus qui sont plus importants et sont de taille plus importante.

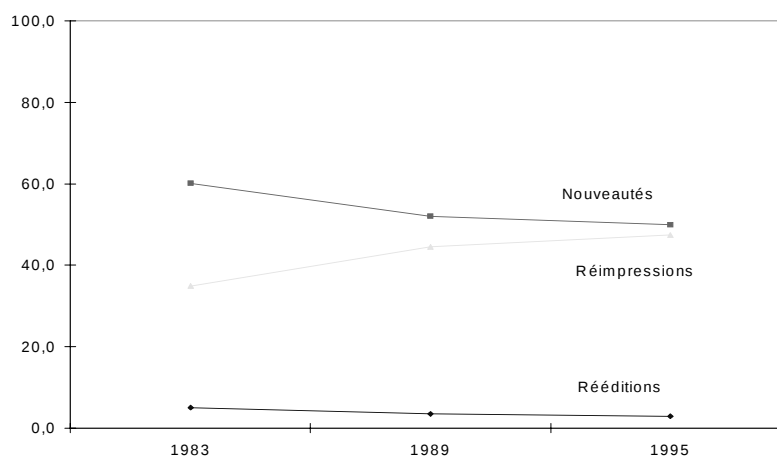
Depuis 1983, le nombre de maisons d'édition agréées des secteurs scolaire et littérature a connu une augmentation importante. Dans ces deux secteurs, le nombre de maisons s'est accru de 33 % et de 59 %. C'est ainsi qu'en 1995, 8 nouvelles maisons se sont ajoutées au secteur scolaire et 19 à celui de la littérature.

Les tableaux 1 à 5 en annexe donnent pour chacune des caractéristiques retenues le nombre de maisons d'édition agréées pour les années 1983 à 1995.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION

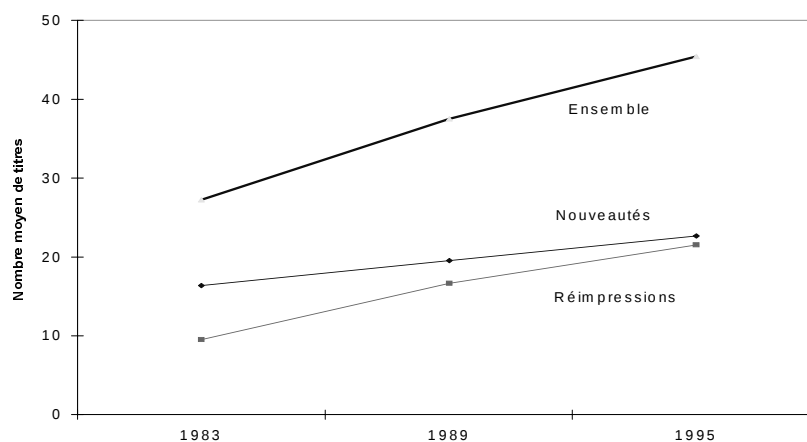
Les nouveautés occupent une place moins grande dans la production des maisons d'édition agréées. Leur part relative est en effet passée de 60 % de la production en 1983 à moins de 50 % en 1995. Le vieillissement et la taille des entreprises, ainsi que le développement d'un catalogue plus important, ont contribué dans une large mesure à favoriser les réimpressions dans la production annuelle des maisons d'édition au cours des années (graphique 10).

GRAPHIQUE 10
Évolution des composantes de la production



Le nombre moyen de titres par maison d'édition a considérablement augmenté depuis 1983. Il passe de 27 titres en moyenne par maison d'édition à 45 titres en moyenne en 1995 (18 titres de plus). Cette importante augmentation est surtout attribuable aux réimpressions. Le nombre moyen de titres réimprimés a doublé passant de 9 titres en moyenne par maison à 21 titres en 1995. De leur côté, les nouveautés sont passées de 16 titres en moyenne par maison à 23 titres.

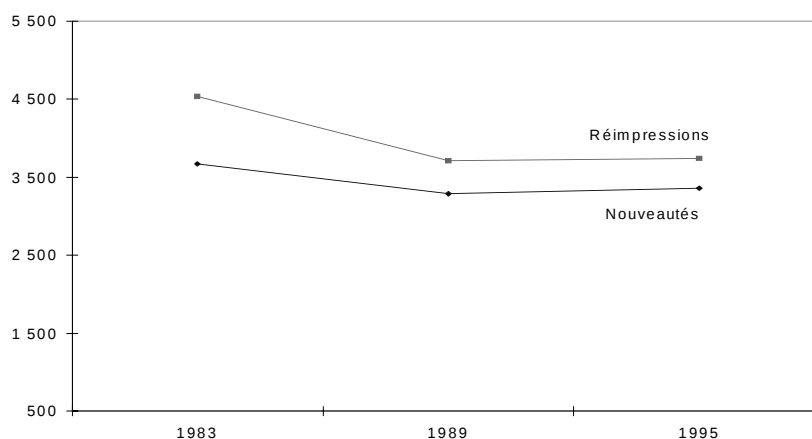
GRAPHIQUE 11
Évolution du nombre moyen de titres par maison d'édition selon les composantes de la production



Le tirage moyen par titre a connu, quant à lui, une diminution au cours des années, celui-ci est passé de 4 042 exemplaires par titre en 1983 à 3 593 exemplaires en 1995. Une diminution de près de 500 exemplaires en moyenne par titre publié au cours des années. Les réimpressions enregistrent une diminution importante du nombre moyen d'exemplaires par titre, près de 800 exemplaires de moins sont imprimés en 1995 comparativement à 1983. Les nouveautés connaissent, pour leur part, une diminution de 300 exemplaires en moyenne par titre publié au cours de la même période (graphique 12).

GRAPHIQUE 12

Évolution du tirage moyen par titre selon les composantes de la production



Les tableaux 6 à 11 en annexe donnent pour chacune des caractéristiques retenues la répartition de la production selon les composantes de celle-ci. Ils mettent en évidence le nombre de titres ainsi que le tirage moyen par titre pour chacune des composantes et chacune des années considérées.

ÉVOLUTION DES RECETTES

De 1983 à 1995, les recettes des maisons d'édition agréées se sont accrues de 106 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 170 % de l'ensemble des recettes contre une augmentation de 40 % du nombre de maisons d'édition agréées au cours de la même période (28 maisons). Le revenu moyen par maison d'édition a également connu une augmentation appréciable, passant de 889 200 \$ en 1983 à plus de

1,7 million en 1995, une hausse de 93 % sur l'ensemble de la période observée. En tenant compte de l'augmentation des prix⁴, cette croissance n'est toutefois que de 29 %.

Les subventions reçues ont, pour leur part, augmenté de 191 % au cours des années, passant de 5,3 millions à 15,4 millions, soit une aide additionnelle de 10 millions. Cette augmentation est toutefois attribuable à une aide fédérale plus importante. Le gouvernement fédéral a, en effet, octroyé 8 millions de plus en 1995 pour soutenir les maisons d'édition québécoises. Le gouvernement du Québec a, pour sa part, attribué près de 2 millions de plus à ces entreprises en 1995 comparativement à 1983 (tableau 3).

La subvention moyenne par maison d'édition enregistre également une croissance importante passant de 75 300 \$ à 156 700 \$, soit une augmentation de 108 % au cours de la période. Le graphique 13 illustre l'évolution des recettes moyennes et des subventions moyennes par maison d'édition.

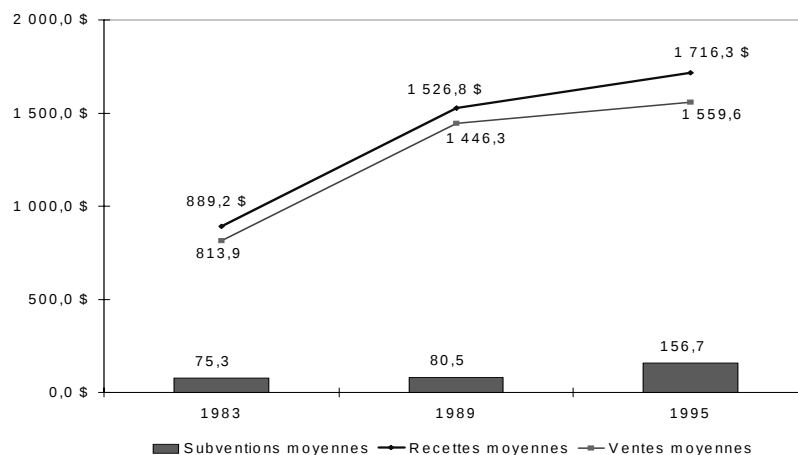
TABLEAU 3
Recettes des maisons d'édition agréées de 1983 à 1995

Recettes	1983 \$	1989 \$	1995 \$
Ventes totales	56 970,9	122 935,3	152 840,1
Subventions gouvernementales	5 271,6	6 842,5	15 360,1
.Gouvernement du Québec	450,9	1 176,7	2 347,4
.Gouvernement du Canada	4 820,7	5 665,8	13 012,7
Recettes totales	62 242,5	129 777,8	168 200,2

4. Sur la base de l'indice des prix à la consommation de 1986.

GRAPHIQUE 13

Évolution des recettes moyennes, des ventes moyennes et des subventions moyennes par maison d'édition agréée



Il est intéressant de noter finalement que les redevances aux auteurs pour les oeuvres produites atteignent plus de 12 millions de dollars en 1995 et qu'elles représentent près de 10 % de toutes les ventes de livres. Une proportion qui varie toutefois selon les secteurs de production.

Les tableaux 12 à 19 en annexe complètent ces quelques informations et fournissent des informations sur les recettes des maisons d'édition et les redevances aux auteurs, selon les différentes variables retenues.

CONCLUSION

Le secteur de l'édition a connu une expansion remarquable depuis ses débuts. Le soutien gouvernemental et le dynamisme des professionnels du secteur ont contribué, dans une large mesure, à cet essor ainsi qu'à développer et maintenir au Québec des maisons d'édition appartenant à des intérêts québécois.

Le nombre de maisons d'édition agréées a augmenté depuis 1983. Les recettes et l'aide gouvernementale ont aussi progressé de façon significative aux fils des ans. Le nombre de titres publiés s'est accru, principalement à cause des réimpressions d'ouvrages déjà édités. Par contre, le tirage moyen par titre a diminué au cours des années, si bien que plus de titres québécois viennent sur le marché, mais en moins grande quantité.

L'intervention financière de l'État ne semble pas faire prospérer le secteur de l'édition ou le rendre plus lucratif. Elle assure, par ailleurs, une production culturelle intéressante et permet aux auteurs québécois d'être publiés par des éditeurs professionnels. Elle favorise et encourage également la présence de petites maisons d'édition, principalement du secteur littérature, qui mettent en marché un nombre important de nouveautés.

Ce secteur connaît également certaines difficultés qui sont loin de se résorber. Il doit, en effet, composer avec la présence de maisons d'édition étrangères qui inondent le marché de leurs publications; un marché restreint et une pénétration difficile et encore lente dans les autres pays, même francophones. L'espoir reste du côté des lecteurs. Ils doivent se multiplier, hanter les petites et les grandes librairies, se presser aux différents salons du livre pour permettre au monde de l'édition de continuer.